



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 41

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 16 décembre 2020

OBJET :

DE-20-12-1-40) ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMMUNALES A DES ASSOCIATIONS SOCIALES

L'an deux mille vingt, le mercredi seize décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 03 décembre 2020 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absent excusé : M. LEROY (pouvoir à Mme KAMINSKA).

Absente : Mme LE CALVEZ .

Secrétaire de séance : Mme ALBERT

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20201216-lmc1H7899H1-DE
Date de réception en Préfecture : 22/12/2020
Date de Publication : 23/12/2020

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les crédits inscrits au budget primitif 2020 pour l'attribution de subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé et autres organismes

Après avis de la commission Solidarités et Insertion du 09 décembre 2020,

DÉLIBÈRE

ARTICLE I : Attribue une subvention à chacune des associations suivantes :

à l'unanimité

Actions pour l'autisme Asperger France	500 €
Alcool Assistance - La Croix d'Or du Val-de-Marne	500 €
Association Famille Services Vincennes	4 400 €
Association oecuménique d'entraide	1 300 €
Croix-rouge française	2 250 €
Entraide de l'Eglise protestante unie de Vincennes	500 €
Entraide et partage - Collectif oecuménique d'action sociale de Fontenay-Montreuil-Saint-Mandé et Vincennes	1 000 €
Les restaurants du coeur - Relais du coeur du Val-de-Marne	2 250 €
Secours catholique	1 000 €
Société de Saint-Vincent-de- Paul - Conseil départemental du Val-de-Marne	500 €
La fabrique shakespeare (LAFABSH)	1 000 €
Protection Civile Paris Seine Antenne de Vincennes	700 €
Total	15 900 €

à la majorité (4 voix contre : Mme HAUCHEMAILLE, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT, - 4 abstention(s) : Mmes GALL, MEZA-CAMPUZANO, BALAGNA-RANIN, M. EPINAT

Oeuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte	300 €
Total	300 €

ARTICLE II : Ces dépenses seront prélevées sur les crédits prévus au Budget primitif 2020, article 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations et aux organismes de droit privé ».

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé